



# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## **PLUIES ABONDANTES ET MESURES D'URGENCE**

La Pêche, le 30 octobre 2017 – À la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Municipalité et qui ont occasionné de nombreuses inondations et fermetures de routes et de chemins, le maire de la Municipalité de La Pêche, M. Robert Bussière, a décrété les mesures d'urgence ce matin à 9 h 30.

La sécurité civile est en route pour évaluer les dégâts et apporter de l'aide aux autorités municipales, et les services d'urgence sont déjà sur le terrain, là où le besoin se fait le plus sentir. Veuillez noter que la priorité est donnée aux gens isolés et malades.

La Municipalité recommande aux citoyens d'être très prudents dans leurs déplacements et de communiquer avec le 9-1-1 pour toute urgence.

- 30 -

### **Pour plus d'informations :**

Municipalité de La Pêche  
819 456-2161, poste 2221